

3SNV
Société par actions simplifiée
au capital de 390 600 euros
Siège social : 908 C Chemin Louis Blériot
83136 GAREOULT
849 774 385 R.C.S. DRAGUIGNAN

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 4 MARS 2024**

L'an 2024,
Le 4 mars,
A 10 heures,

Monsieur Mondor NAJI, demeurant 700 Avenue du 15^e Corps 83200 TOULON,
Associé Unique et Président de la Société 3SNV,

A pris les décisions suivantes portant sur :

- **Transfert du siège social et modification corrélative des statuts,**
- **Pouvoirs à donner en vue des formalités.**

PREMIERE DÉCISION

L'Associé Unique décide de transférer le siège social du 908 C Chemin Louis Blériot 83136 GAREOULT au 700 Avenue du 15^e Corps 83200 TOULON et ce, à compter de ce jour.

DEUXIEME DÉCISION

En conséquence de l'adoption de la décision qui précède, l'Associé Unique décide de modifier l'article 3 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

« Article 3 - Siège social

Le siège social est fixé au : **700 Avenue du 15^e Corps
83200 TOULON »**

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Monsieur Mondor NAJI
Associé Unique

